

Corrigé et barème – Méthode de la dissertation en HGGSP

Analyser un sujet, poser une problématique, construire un plan, mobiliser exemples, acteurs et échelles, rédiger introduction et conclusion (spécialité HGGSP, bac)

Durée : 240 min – Sans document – Sur 20 points · Terminale

Exercice 1 – Analyser le sujet

(4 pts)

- a) Le patrimoine est l'ensemble des biens matériels (monuments, sites, objets) et immatériels (savoir-faire, pratiques) hérités du passé ou reconnus comme tels, qu'une société juge dignes d'être conservés et transmis. C'est une construction : un bien devient patrimoine parce que des acteurs le désignent ainsi, ce qui explique qu'il puisse être disputé. L'UNESCO a élargi la notion au patrimoine immatériel par une convention de 2003. (1)
- b) Le 16 novembre 1972, la conférence générale de l'UNESCO adopte la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. Elle crée la Liste du patrimoine mondial (premiers sites inscrits en 1978) et fait de certains biens l'affaire de « l'humanité tout entière » : elle ouvre donc la coopération internationale, mais aussi une compétition entre États pour l'inscription. (1)
- c) Des États (la Grèce et le Royaume-Uni pour les frises du Parthénon, la France pour les restitutions) ; une organisation internationale (l'UNESCO et son Comité du patrimoine mondial) ; des musées (British Museum, musée du quai Branly) ; des groupes armés (Daech à Palmyre) ; une juridiction (la Cour pénale internationale) ; des habitants et des touristes (Venise). (1)
- d) Reformulation : « Pourquoi le patrimoine, que les États protègent ensemble depuis 1972, est-il aussi un objet de revendications et de conflits entre eux ? » Le hors-sujet serait l'histoire de l'art (décrire les monuments) ou l'histoire du patrimoine avant 1972 : le sujet demande des acteurs en rivalité et en coopération. (1)

Erreur fréquente — Définir le patrimoine comme « les vieux monuments », sans voir qu'il est choisi, donc disputé.

Exercice 2 – Problématiser

(4 pts)

- a) Elle appelle une définition et une description de la Liste, pas une démonstration ; elle oublie les deux termes centraux du sujet, « rivalités » et « coopérations », ainsi que la borne de 1972. (1)
- b) Elle est fermée : on répond « oui » en citant les frises du Parthénon, et la copie n'a plus rien à démontrer. Elle ignore aussi la moitié du sujet, la coopération. (1)
- c) « Comment le patrimoine, érigé en bien commun de l'humanité par la coopération internationale depuis 1972, est-il devenu en même temps un instrument de puissance et un objet de rivalités entre les États ? » (1)
- d) Première sous-question : comment la coopération invente-t-elle un patrimoine mondial ? Deuxième : pourquoi ce patrimoine devient-il un objet de revendications entre États (restitutions, frises du Parthénon) ? Troisième : comment la communauté internationale tente-t-elle de le défendre face aux destructions et aux pressions ? Chacune correspond à une partie, et leur succession répond à la problématique. (1)

À retenir — Une bonne problématique fait tenir ensemble les deux termes opposés du sujet.

Exercice 3 – Construire le plan

(4 pts)

- a) Partie I : idées 4 et 9, à compléter par des connaissances (croissance de la Liste, prestige de l'inscription). Partie II : idées 1, 2, 3 et 8. Partie III : idées 5, 6 et 7, ainsi que 9 pour les pressions du tourisme de masse. (1)
- b) I. Depuis 1972, la coopération internationale fait du patrimoine un bien commun de l'humanité. II. Le patrimoine devient un instrument de revendication et de puissance entre États. III. Menacé par les conflits et les pressions, le patrimoine appelle de nouvelles formes de protection. (1)
- c) L'ordre va de l'affirmation de la coopération (I) à la découverte des rivalités qu'elle n'efface pas (II), puis aux réponses internationales face aux menaces (III) : c'est une progression qui répond à la problématique, et non une juxtaposition. La partie III montre que la coopération se renforce justement face aux destructions (condamnation par la CPI en 2016). (1)
- d) Ce plan classe des objets au lieu de répondre à la problématique : il ne parle ni de rivalités ni de coopérations. Il est aussi déséquilibré, car les idées disponibles portent presque toutes sur le patrimoine matériel, et il oblige à décrire au lieu d'expliquer. (1)

Le point clé — Un plan se juge à sa capacité à répondre au sujet, pas à ranger des objets.

Exercice 4 – Rédiger l'introduction

(4 pts)

- a) L'accroche est une généralité sans date ni lien avec le sujet ; aucun terme n'est défini et la borne de 1972 est ignorée ; la problématique est fermée (« si le patrimoine est un enjeu ») et le plan n'est pas annoncé, seulement son nombre de parties. (1)
- b) « En mars 2001, les talibans dynamitent les bouddhas géants de Bamiyan, en Afghanistan, malgré les appels de l'UNESCO et de nombreux États à les épargner. » (1)
- c) « Le patrimoine désigne les biens, matériels ou immatériels, qu'une société juge dignes d'être conservés et transmis ; depuis la convention de l'UNESCO du 16 novembre 1972, certains d'entre eux relèvent d'un patrimoine mondial, dont la protection engage l'ensemble des États, qui en font aussi un objet de prestige et de revendication. » (1)
- d) « Dès lors, comment le patrimoine, érigé en bien commun de l'humanité par la coopération internationale depuis 1972, est-il devenu en même temps un instrument de puissance et un objet de rivalités entre les États ? Nous verrons d'abord que la coopération internationale en a fait un bien commun, puis qu'il sert de levier aux revendications des États, enfin que les menaces qui pèsent sur lui appellent de nouvelles formes de protection. » (1)

Attention — Annoncer « trois parties » n'est pas annoncer un plan : on dit ce que chacune démontre.

Exercice 5 – Rédiger un paragraphe et conclure

(4 pts)

- a) « Le patrimoine devient un objet de revendication entre États lorsqu'il incarne l'identité d'une nation mais se trouve conservé ailleurs. (A) Pour la Grèce, les frises du Parthénon sont le symbole de la démocratie athénienne et de la nation ; pour le Royaume-Uni, elles ont été acquises légalement et appartiennent à un musée universel. (E) Retirées d'Athènes par Lord Elgin entre 1801 et 1812 et achetées par le British Museum en 1816, elles font l'objet d'une demande de retour portée par Melina Mercouri devant l'UNESCO dès 1982 ; en ouvrant en 2009 le musée de l'Acropole, la Grèce prive l'argument britannique de l'absence de lieu d'accueil adapté. (I) » (1)
- b) « Ces revendications montrent que la coopération n'efface pas la rivalité entre États ; mais depuis 2001, c'est l'existence même de certains biens qui est menacée, par des groupes armés comme par des pressions plus diffuses, ce qui oblige la communauté internationale à inventer de nouvelles protections. » (1)
- c) « Depuis 1972, le patrimoine est à la fois le fruit d'une coopération inédite, qui en a fait un bien commun de l'humanité, et un instrument de puissance que les États mobilisent pour affirmer leur identité ou réclamer des restitutions. Loin de s'exclure, les deux logiques se nourrissent : c'est parce que le patrimoine est reconnu comme précieux qu'il est disputé, et parce qu'il est menacé que la coopération se renforce, jusqu'à la condamnation par la Cour pénale internationale, en 2016, d'un responsable de destructions à Tombouctou. » (1)
- d) « Les restitutions d'œuvres africaines, engagées par la France avec la loi de 2020, pourraient-elles transformer durablement les relations entre anciennes puissances coloniales et États africains ? » Cette ouverture prolonge le sujet vers un enjeu actuel, sans en changer la nature : le patrimoine comme objet de relations entre États. (1)

Repère — Le bilan répond à la problématique ; l'ouverture prolonge le sujet sans en sortir.